



ENERPLAGE.®

CARTE D'IDENTITÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Les Sables d'Olonne (Vendée 85)

ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS VIS-À-VIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Énergie renouvelable
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Lutte contre le changement climatique



Source : Ouest-France (21/01/2025)

PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

- Porteur du projet : Communauté d'agglomération (CA) Les Sables d'Olonne
- AMO : bureau d'étude ECOPLAGE
- Services de l'État : cofinancement de L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

LES OBJECTIFS DU PROJET

- Atténuer les effets du changement climatique par l'utilisation d'une énergie renouvelable
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire les dépenses de l'agglomération
- Participer à la transition énergétique



CONTEXTE ET ENJEUX

La CA des Sables d'Olonne est une station balnéaire du littoral vendéen, pôle urbain économique et touristique important du territoire. La collectivité est connue mondialement grâce au Vendée Globe.

Les Sables d'Olonne est une commune pionnière en matière de lutte contre l'érosion et de développement durable car c'est sur sa grande plage que pour la première fois un système de drainage Ecoplage® a été installé en 1999. Le système a prouvé son efficacité en évitant à la grande plage un rechargeement de plage coûteux et en permettant au site de récupérer très rapidement après les marées et tempêtes.

Afin de répondre à la crise climatique et énergétique, la CA des Sables d'Olonne entend réduire drastiquement sa consommation énergétique et par conséquent son empreinte carbone.

La CA des Sables d'Olonne a décidé de tirer parti du projet Ecoplage® existant afin de développer son propre réseau de thalassothermie, Enerplage®.

Source : *Informateur Judiciaire* (22/03/2024)

QUEL(S) ACCOMPAGNEMENT(S) PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT ?

- Accompagnement technique et financier de l'ADEME
- Avis favorable de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe)
- Avis favorable de la Délégation à la Mer et au Littoral (DML)

FINANCEURS ET BUDGET

- Projet à 8,42 millions d'euros
- CA des Sables d'Olonne
- ADEME à 45 % (3,788 millions d'euros) via le Fonds Chaleur

CALENDRIER DU PROJET

- 1ère tranche des travaux : 2024 – 2025 : 10 bâtiments publics et privés raccordés
- 2ème tranche de travaux : 2026 – 2027 : 7 bâtiments supplémentaires raccordés

LES LEVIERS DE RÉUSSITE DU PROJET

ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

- Réseau de drains existant depuis 1999
- Système Ecoplage® et Enerplage® brevetés
- Utilisation de l'eau de mer comme énergie renouvelable
- Équilibre économique : facturation en régie du raccordement et de l'énergie aux syndicats de copropriétaires

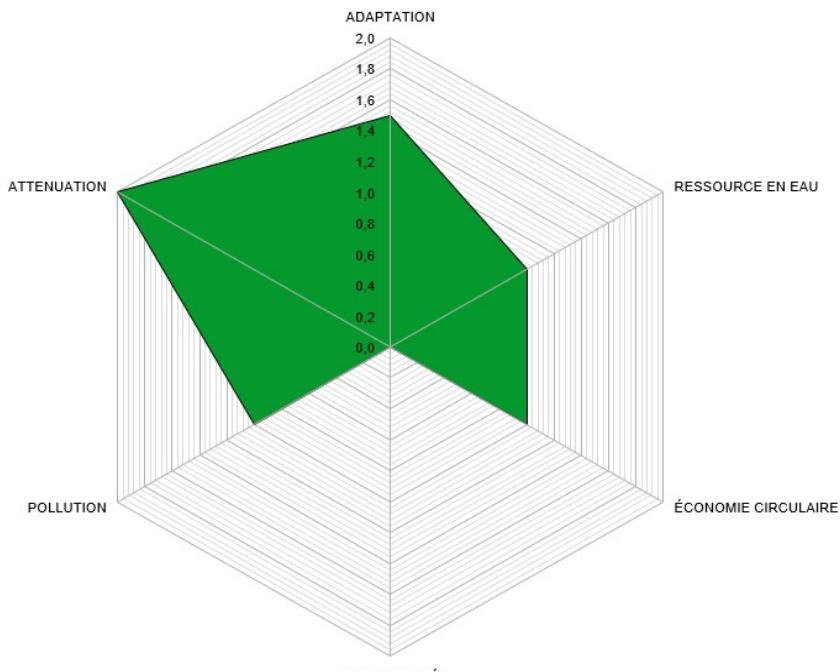
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

- Bureau d'études ECOPLAGE expérimenté
- Délai d'instruction court des services de l'État
- Projet transverse : participation de tous les services de la CA
- Insertion dans le tissu local (copropriétés)
- Soutien de la population

SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

- Échanges avec d'autres communes et d'autres régions (Dinard, Royan...)
- Réplicabilité et visée démonstrative d'un projet pilote

ANALYSE DE LA VERTUOSITÉ DU PROJET SELON LA GRILLE D'ANALYSE



Pour aller plus loin

- <https://www.ecoplage.fr/fr/>
- <https://france3-regions.franceinfo.fr/pays-de-la-loire/vendee/sables-olonne-0/c-est-comme-la-geothermie-se-chauffer-grace-a-l-eau-de-mer-le-pari-de-la-thalassothermie-aux-sables-d-olonne-3102715.html>
- CEREMA, [Évaluation d'un potentiel de développement de la thalassothermie en Méditerranée. Retours d'expérience de l'existant et identification de sites potentiels](#), mars 2025, 86 pages.